

Date de Convocation 16 juin 2014	Séance du 20 juin 2014 L'an deux mille quatorze et le 20 juin, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Renaudot Roger, Maire, conformément aux articles L2121-10 à L2121-12 du Code Général des Collectivités territoriales.
Date d’Affichage 20 juin 2014	

Étaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

MM RENAUDOT Roger, DUCRAY Bruno, TOURNIER Michel, CHAPPUIS Jean Pierre, Mmes VIENET Céline, TRIOMPHE Anne Line, MM. GILG Tony, GRADOT Didier, VERNET Guy, PONCET Marin, BLONDEAU Philippe, MASSON Philippe.

Excusés : Mme TETU Pascale (pouvoir à VIENET Céline) - Mme BOURGEOIS-COULON Nicole – M. DAGOT Denis

Monsieur DUCRAY Bruno a été élu secrétaire de séance.

DCM Élection des délégués en vue des élections sénatoriales	<p>Le Maire fait lecture de l'arrêté préfectoral fixant les modalités d'élection des délégués aux élections sénatoriales qui doivent avoir lieu le 28 septembre 2014.</p> <p>A bulletins secrets déposés dans l'urne, après appel des candidatures, il est procédé à l'élection des trois délégués titulaires.</p> <p>Après dépouillement, les résultats sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">- Nombre de bulletins : 13- Bulletins blancs ou nuls : 0- Suffrages exprimés : 13 <p>Ont obtenu :</p> <ul style="list-style-type: none">- RENAUDOT Roger : 13 voix- DUCRAY Bruno : 11 voix- GRADOT Didier : 9 voix- TOURNIER Michel : 6 voix <p>MM. RENAUDOT Roger, DUCRAY Bruno, GADOT Didier ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés délégués.</p>
---	---

DCM Élection des suppléants en vue des élections sénatoriales	<p>Il est procédé ensuite, dans les mêmes formes que pour l'élection des délégués, à l'élection des suppléants, qui a donné les résultats suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">- Nombre de bulletins : 13- Bulletins blancs ou nuls : 0- Suffrages exprimés : 13 <p>Ont obtenu :</p>
---	--

- | | |
|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none">- CHAPPUIS Jean Pierre : 12 voix- PONCET Marin : 12 voix- VERNET Guy : 11 voix- MASSON Philippe : 1 voix |
|--|---|

MM. CHAPPUIS Jean Pierre, PONCET Marin & VERNET Guy ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés suppléants.

Les Conseillers,

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour copie conforme,
Le Maire,
Roger RENAUDOT